

**THEATREPRO VALAIS 2006-2008 :  
BILAN ET PROPOSITIONS**

Mandat d'évaluation confié par le  
Service de la culture du Canton du Valais

*Anne-Catherine Sutermeister*

Mars 2009

**TABLE DES MATIERES**

RESUME .....	3
I. MANDAT .....	5
1. Introduction.....	5
2. Méthodologie.....	5
3. Les entretiens.....	6
II. RESSOURCES INVESTIES POUR THEATREPRO.....	7
1. Les ressources financières.....	7
2. Les ressources humaines .....	8
III. RESULTATS OBTENUS.....	9
3. Des théâtres labellisés selon des critères exigeants.....	11
4. Des projets professionnels soutenus par Théâtre Pro.....	11
5. Des partenariats entre les théâtres labellisés et les compagnies professionnelles.....	12
6. Une offre culturelle professionnelle à l'attention du public valaisan .....	13
IV. EVALUATION DES OBJECTIFS.....	15
7. Changements notés avec l'introduction du Programme ThéâtrePro Valais .....	17
8. Adéquation de ThéâtrePro avec les besoins.....	18
9. L'objectif de professionnalisation.....	19
10. Les partenariats avec les théâtres labellisés.....	21
11. La coordination entre les politiques communales et ThéâtrePro.....	22
V. EVALUATION DES CRITERES, DES MODALITES ET DES MESURES.....	24
12. Les critères.....	24
13. Les modalités et les procédures.....	29
14. Le soutien de la Commssion ThéâtrePro et les instruments de travail.....	30
VI. PROPOSITIONS .....	33
15. Réajuster les objectifs de politique culturelle.....	33
16. Préciser les objectifs attendus par rapport à l'ancrage en Valais et proposer un soutien graduel .....	34
17. Adapter la répartition des tâches entre les 9compagnies et les théâtres labellisés.....	34
18. Intégrer la diffusion et les politiques d'échanges dans les objectifs de politique théâtrale .....	35
19. Développer la communication sur ThéâtrePro et ses projets .....	36
20. Perspectives de développement complémentaires .....	36
VII. ANNEXES .....	38
21. Questionnaire à l'attention des responsables des théâtres labellisés .....	38
22. Questionnaire à l'attention des responsables de compagnies ayant déposé une requête auprès de ThéâtrePro .....	42

## RESUME

ThéâtrePro Valais est un programme de politique culturelle mis en place par le Canton du Valais, en concertation avec la Délégation valaisanne à la Loterie romande. Il a été développé par des professionnels du théâtre valaisans et romands et vise à promouvoir conjointement la création théâtrale professionnelle et les institutions théâtrales en Valais.

L'évaluation ci-après a été menée après deux années et demies de pratique (premières attributions de subventions : 11.05.2006). Le mandat consistait à évaluer les objectifs du programme, les mesures, les critères et les procédures mis en place, et de faire des propositions d'améliorations. Pour cela, des entretiens ont été menés avec les responsables des théâtres et un échantillon de compagnies ayant déposé des requêtes auprès de ThéâtrePro.

Les résultats de l'évaluation sont extrêmement positifs. Les différentes personnes interrogées se sont déclarées satisfaites de l'effort réalisé par le Canton du Valais pour développer et dynamiser le théâtre professionnel. Elles sont aussi très sensibles au fait que ce programme est évolutif, que le Service de la culture souhaite l'adapter régulièrement aux besoins de la profession. Leurs avis sont renforcés par les retours extrêmement favorables de la profession romande sur ThéâtrePro.

C'est en évaluant des aspects plus précis que nous avons identifié certains points susceptibles d'être améliorés et mieux adaptés aux réalités du terrain.

### *Des moyens importants et originaux au service de la qualité*

ThéâtrePro Valais, décrit dans les *Dispositions concernant le programme de promotion de la création théâtrale professionnelle en Valais* (version du 14 juillet 2006), se caractérise par plusieurs modifications importantes dans les pratiques de l'encouragement à la culture :

- Changement dans la répartition des moyens (humains, financiers, administratifs) ;
- Changement dans les relations partenariales entre la Loterie romande et le Canton du Valais ;
- Changement dans les relations avec le public-cible des requérants.

Hormis une augmentation des moyens significative (+ 50 %, soit + 600 000.- CHF par année environ depuis 2006), la plus value évidente de ce programme réside dans les *ressources humaines et les compétences spécialisées* mobilisées. En effet, à notre connaissance, aucune collectivité publique en Suisse n'a mis en place des mesures d'accompagnement et d'évaluation aussi développées : tant les conditions exigées que le suivi demandé et le travail de coaching réalisé par la Commission ThéâtrePro contribuent à développer auprès des théâtres et des compagnies *une attitude réflexive et critique sur la qualité de leur travail artistique*. ThéâtrePro se distingue donc des autres formes de soutien au théâtre professionnel par une intervention assez importante dans le suivi du processus de production.

Ces mesures nouvelles sont largement appréciées par les acteurs culturels, mais elles génèrent aussi des procédures assez complexes, qui alourdissent le travail administratif des compagnies et des théâtres. Une amélioration sur ce point est souhaitée.

*Une haute exigence qualitative, tant au niveau des projets que des institutions partenaires*

Grâce à ThéâtrePro, 19 projets sur les 33 déposés ont pu être soutenus. 8 projets de compagnies émergentes et 11 projets de compagnies confirmées ont été encouragés. Sur 2 projets déposés par une compagnie haut-valaisanne, 1 a été soutenu.

Depuis la mise en place de ThéâtrePro, 18 compagnies nouvelles ont déposé des projets, et 5 compagnies déjà actives auparavant ont poursuivi leurs activités. L'objectif de professionnalisation est donc en voie d'être atteint dans la mesure où une sélection a pu être opérée entre les compagnies semi-professionnelles et professionnelles.

La labellisation des théâtres a renforcé ce processus : en deux ans, 6 théâtres, dont 4 sous conditions, ont été labellisés : le Théâtre du Crochetan à Monthey, le Théâtre de l'Alambic à Martigny, le Théâtre de Valère à Sion, le Théâtre Interface à Sion, Les Halles à Sierre et Theater Wallis à Viège. Parmi les 6 théâtres, 4 ont déjà pu présenter des projets soutenus par ThéâtrePro. On observe cependant que ce sont les théâtres plus importants qui ont été labellisés, alors que les théâtres plus modestes, qui accueillent beaucoup de créations auparavant, ne correspondent pas aux critères exigeants de ThéâtrePro. Tenant compte des avis détaillés reçus au cours des entretiens, nous proposons de mieux prendre en considération les différents types de compagnies ainsi que leur expérience professionnelle.

*Un programme performant en cours d'amélioration*

Sur le plan du pilotage, les objectifs définis gagneraient à avoir une formulation plus concrète, avec des indicateurs et des mesures-cibles. Cela permettrait de les évaluer plus précisément et de mesurer à moyen terme l'efficacité et l'impact du programme. Celui-ci étant actuellement dans une phase de lancement, nous avons noté que les moyens financiers, humains et les instruments mis à disposition sont adaptés pour atteindre à moyen terme les objectifs généraux définis.

Il s'agit maintenant de préciser les objectifs de politique culturelle pour poursuivre cette salutaire « mise en déséquilibre »<sup>1</sup>. Le lien avec le Canton du Valais en particulier mérite d'être précisé pour que ThéâtrePro acquière un profil clair dans le canton comme à l'extérieur. En effet, il nous semble essentiel que les cantons disposant de centres urbains plus modestes définissent leurs attentes à l'égard des artistes régionaux qui se sont établis dans d'autres cantons de Suisse romande. Pour notre part, nous préconisons deux axes : une politique d'ancrage, incitant par des moyens attractifs les artistes à résider et à travailler en Valais, et une politique de création romande, dans laquelle le Valais joue un rôle actif et déterminant. Ensuite, les partenariats entre les théâtres et les compagnies méritent d'être assouplis sur le plan administratif et affinés sur le plan des critères de sélection pour optimiser le transfert des compétences spécialisées et susciter des collaborations vraiment motivées plutôt que prétextées.

Hormis les ajustements proposés, nous estimons que ThéâtrePro mérite absolument d'être poursuivi. Comparé aux autres programmes d'encouragement, il possède à notre sens un caractère exemplaire grâce aux outils innovants mis en place pour stimuler et développer la qualité artistique.

<sup>1</sup> Cf. Dossier de presse ThéâtrePro, p. 10.  
18.1.2009

## I. MANDAT

### 1. Introduction

Monsieur Jacques Cordonier nous a chargés de procéder à une évaluation du programme ThéâtrePro Valais depuis son lancement (première séance d'attribution des subventions le 11 mai 2006) jusqu'à ce jour.

Le mandat était formulé de la manière suivante :

Objectifs : *Le mandataire examinera dans quelle mesure et sous quelle forme chacun des quatre objectifs du programme fixés au chapitre 1 des Dispositions concernant le programme de promotion de la création théâtrale professionnelle en Valais (version du 14 juillet 2006) a été atteint. L'évaluation indiquera les résultats qualitatifs et quantitatifs obtenus.*

Critères, modalités et procédures : *Le mandataire examinera dans quelle mesure les critères, modalités et procédures prévues dans les dispositions ont :*

- *été appliqués de manière conforme à l'esprit et à la lettre des dispositions par les théâtres, les compagnies, les chefs de projet et la Commission;*
- *contribué, dans leur formulation et leur application, à atteindre les objectifs fixés de manière efficace et efficiente.*

Propositions d'amélioration : *Après avoir évalué l'intérêt de la poursuite du programme au regard des objectifs initiaux, le mandataire, de manière globale et de manière spécifique pour les points qu'il estimera pertinents, formulera des suggestions d'amélioration à apporter aux dispositions et à leur mise en œuvre, notamment en terme d'objectifs, de critères, de modalités et de procédures.*

Nous tenons ici à faire part de nos plus vifs remerciements à Messieurs Jacques Cordonier et Karl Salzgeber ainsi qu'à Madame Beatrice Duc pour leur grande disponibilité. Nos remerciements vont aussi à la Commission ThéâtrePro Valais ainsi qu'à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à nos questions et nous ont fourni les informations nécessaires à la réalisation de ce mandat.

### 2. Méthodologie

Pour répondre aux trois volets du mandat (évaluation des objectifs ; évaluation des conditions, des critères et des procédures et propositions d'améliorations), l'approche retenue a consisté *dans un premier temps* à :

- *récolter et regrouper les informations se trouvant dans les dossiers du Secrétariat ThéâtrePro ;*
- *définir des indicateurs pertinents, qualitatifs et quantitatifs ;*

Dans un *deuxième temps*, nous avons

- *développé un questionnaire semi-directif à l'attention des théâtres labellisés et un questionnaire semi-directif à l'attention des compagnies ;*

Les données ont été récoltées via des entretiens face à face<sup>2</sup>, réalisés par la mandataire, avec tous les responsables des théâtres labellisés, un théâtre non-labellisé et un échantillon de 6 responsables de compagnies sur les 24 compagnies ayant déposé un projet<sup>3</sup>. Les personnes questionnées devaient donc opter pour des réponses à choix et pouvaient ensuite les commenter. Les entretiens retranscrits ont tous été relus et validés par les personnes interviewées. Le choix de cette méthode, souhaitée par le mandant, se justifie par une qualité des données obtenues supérieure que par téléphone ou par courrier.

Cette méthode s'est avérée concluante, même si certaines questions relatives à la politique culturelle (évaluation des objectifs de ThéâtrePro, par exemple) n'ont pas toujours été bien comprises par les personnes interviewées ou ne les intéressaient simplement pas. Il faut aussi noter que certaines questions se sont avérées redondantes.

Le mandat fait état des différents points de vue formulés de manière anonyme.

Au moment de la rédaction,

- 11 dossiers de projets réalisés ont pu être évalués totalement.
- 8 dossiers de requêtes ont été analysés partiellement, vu que les projets ne sont pas encore terminés.

### 3. Les entretiens

Nous avons mené 15 entretiens en tout<sup>4</sup>. 8 entretiens avec les responsables des théâtres labellisés, 1 entretien avec un théâtre qui n'a pas déposé de requête pour obtenir le label (Teatro comico)<sup>5</sup>, et 6 entretiens avec des responsables de compagnies.

#### *Les théâtres labellisés*

Pour le Théâtre de l'Alambic (Martigny), nous avons pris en considération les réponses de M. Morand, actuel directeur. Cependant, sur sa proposition, nous avons réalisé deux entretiens complémentaires, l'un avec Corinne Arter, en tant qu'ancienne directrice du Théâtre de l'Alambic, et l'autre avec Fabienne Joris, responsable administrative.

Liste des entretiens menés :

- Théâtre du Crochetan / Denis Alber
- Théâtre de Valère / François Marin
- Théâtre de l'Alambic / Philippe Morand
- Théâtre de l'Alambic / Corinne Arter
- Théâtre de l'Alambic / Fabienne Joris
- Theater Wallis / Michael Zurwerra, Ursula Pfister, Felicitas Lengacher

<sup>2</sup> Seul le questionnaire concernant la compagnie Theaterplatz Wallis a été rempli par courriel, Mme Sarbach, sa responsable, se trouvant à Hambourg.

<sup>3</sup> Ces propositions, que nous avons faites dans l'offre, ont été acceptées par le mandant.

<sup>4</sup> Les quinze entretiens retranscrits ont été communiqués au Service de la culture et constituent le matériau de base de ce rapport.

<sup>5</sup> M. Sartoretti ayant pris position dans la presse au sujet de ThéâtrePro, M. Cordonier a souhaité qu'il soit tenu compte de son point de vue.

- Théâtre Interface / André Pignat
- Théâtre Les Halles de Sierre / Philippe de Marchi et Nathalie Pralong
- Ainsi qu'avec le
- Teatro comico / Bernard et Ingrid Sartoretti, Pierre-Pascal Nanchen et Virginie Hugo

André Pignat et François Marin étant aussi responsables d'une compagnie ayant reçu des soutiens, leurs réponses témoignent aussi, en partie, du point de vue des compagnies.

### *Les compagnies*

Nous avons choisi aléatoirement 5 compagnies francophones, et parmi elles, une compagnie dont le projet a été refusé. Un sixième entretien a été réalisé avec l'unique compagnie haut-valaisanne ayant déposé des projets à ce jour.

Liste des entretiens menés :

La Cie Voeffray-Vouilloz / Joseph Voeffray, metteur en scène

La Cie du Passage / Thierry Luisier, administrateur

La Cie Opale / Anne Salamin, présidente de l'Association et directrice artistique

La Cie Les Chaises / Pierre-André Thiébaud, chargé de production, et Patrick Jacquérior, responsable technique

La Cie Gaspard / Jean-Michel Zufferey, administrateur

La Cie Theaterplatz Wallis / Mme Annelore Sarbach (par courriel et téléphone, Mme Sarbach se trouvant à Hambourg).

Nous tenons à signaler le climat extrêmement positif dans lequel se sont déroulés les entretiens. Les personnes interviewées<sup>6</sup> ont hautement apprécié le fait que le Département de l'éducation, de la culture et du sport du Canton du Valais souhaite évaluer ThéâtrePro et qu'il le considère comme un instrument évolutif.

## II. RESSOURCES INVESTIES POUR THEATREPRO

### 1. Les ressources financières

	Canton du Valais <i>Théâtre professionnel</i> CHF	Canton du Valais <i>Conseil de la culture</i> CHF	Loterie romande VS CHF	<b>Total pour le théâtre en général CHF</b>
Avant ThéâtrePro	Via Conseil de la culture	Env. 100 000.-	Env. 300 000.-	<b>400 000.-</b>
	Canton du Valais + LORO VS	Canton du Valais <i>Conseil de la culture</i>	LORO VS CHF	<b>Total pour le théâtre en</b>

<sup>6</sup> Pour alléger la lecture, toutes les appellations de personne sont mentionnées au masculin, mais se lisent également au féminin.

	<i>ThéâtrePro</i> CHF	CHF		<b>général CHF</b>
<i>Domaines</i>	<i>Théâtre professionnel</i>	<i>Autres activités théâtrales</i>	<i>Autres activités théâtrales</i>	
<b>2006</b>	600 000.- (450 000.- de la LORO VS et 150 000.- du Canton du VS)	210 000.-	470 000.-	<b>1 280 000.-</b>
<b>2007</b>	600 000.- (450 000.- de la LORO VS et 150 000.- du Canton du VS)	300 000.-	560 000.-	<b>1 460 000.-</b>

Le Conseil de la culture et la Délégation valaisanne à la Loterie romande soutiennent des projets professionnels qui ne correspondent pas aux critères de ThéâtrePro ainsi que des projets semi-professionnels et amateurs. Ils n'attribuent pas leurs subventions en fonction d'un budget pré-alloué ; les montants varient donc d'année en année, selon la qualité des projets déposés.

On note donc depuis l'instruction de ThéâtrePro une augmentation de 50 % des moyens attribués au théâtre professionnel et par conséquent une augmentation des moyens attribués au théâtre en général. La mise en place de ThéâtrePro n'a pas pour conséquence de réduire les moyens mis à disposition des activités théâtrales qui ne correspondent pas aux critères de ThéâtrePro. En effet, le tableau ci-dessus montre que le Conseil de la culture et la Loterie continuent d'encourager le théâtre de leur côté avec des moyens importants.

## 2. Les ressources humaines

L'originalité de ThéâtrePro réside dans l'ensemble des critères, des mesures et des procédures développées grâce à d'importantes ressources humaines :

Coûts en ressources humaines :

	Mme Duc (Secrétariat ThéâtrePro) en CHF	Experts (Commission ThéâtrePro) en CHF	<b>TOTAL en CHF</b>
2006	200 h/année (45.-/h) 9 000.-	26 089.70	<b>35 089.70</b>
2007	200 h/année (45.-/h) ; 9 000.-	25 881.85	<b>34 881.85</b>

Ces ressources se traduisent par les activités et les instruments de travail suivants :

### *Ressources humaines*

- Suivi administratif de toutes les requêtes ;
- Séances de commission ;
- Accompagnement des projets par les membres de la commission (2 experts par projets soutenus) ;
- Accompagnement du processus de labellisation des théâtres par les membres de la commission (3 experts par théâtre candidat) ;



- Développement d'instrument et de documents de travail.

*Documents développés à l'attention du public*

- *Dispositions concernant le programme de promotion de la création théâtrale professionnelle en Valais ;*
- Développement d'instruments de travail à l'attention des théâtres et des compagnies :
  - Formulaire de demande de labellisation d'un théâtre ;
  - Formulaire de demande de soutien à un projet «encouragement à la relève»;
  - Formulaire de demande de soutien à un projet «consolidation des compagnies confirmées »;
  - Exemple de contrat entre un théâtre et une compagnie et formulaire de répartition des tâches ;
  - Formulaire de budget du spectacle ;
  - Formulaire d'auto-évaluation d'un spectacle.

*Documents développés à l'interne :*

- une check-list, contenant les différents critères formels, déterminant l'admissibilité d'un projet ;
- une carte de processus identifiant le suivi des requêtes ;
- une description de la procédure de labellisation.

### III. RESULTATS OBTENUS

Avant 2006, la promotion du théâtre en Valais correspondait aux aides usuelles (soutiens ponctuels pour des projets, soutiens réguliers à certaines institutions). Corinne Arter, alors directrice du Théâtre de l'Alambic et de l'Ecole de théâtre de Martigny, a consacré son mémoire de diplôme en gestion culturelle à la situation du théâtre professionnel en Valais<sup>7</sup>. Outre les réflexions proposées sur la politique culturelle en matière de théâtre et son financement, l'étude recense notamment les théâtres réalisant alors des créations. Nous reprenons ici ce tableau pour dresser le cadre dans lequel intervient ThéâtrePro :

Liste des théâtres recensés faisant soit des créations soit des coproductions avant l'introduction de ThéâtrePro<sup>8</sup> :

	<b>Théâtre de Valère</b>	Théâtre du Dé	<b>La Poste</b>	Caves de Courten	Belle Usine	<b>Les Halles</b>	Le Baladin	<b>Interface</b>	Teatro comico
Créations	<b>Non</b>	Oui	<b>Oui</b>	Oui	Oui	<b>Oui</b>	Non	<b>Oui</b>	oui
Coproductions	<b>Oui</b>	Oui	<b>Oui</b>	Non	Non	<b>Oui</b>	Oui	<b>Oui</b>	oui

*En gras : les théâtres actuellement labellisés*

Les théâtres qui font des créations ou coproductions sont donc des structures de taille modeste, à l'exception du Théâtre La Poste. De plus, plusieurs d'entre eux réalisent leurs créations avec des artistes en partie non-professionnels.

<sup>7</sup> Cf. Arter, Corinne, *Quelle politique culturelle en Valais en matière de création théâtrale professionnelle ?*, Certificat de formation continue en gestion culturelle, Universités de Lausanne et de Genève, 15.7.2004, 76 pages.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 36.

Sur les 9 théâtres identifiés par Corinne Arter, 4 théâtres sont actuellement labellisés ou en voie de l'être. 2 théâtres - le Théâtre du Crochetan et le Théâtre de l'Alambic - vont rejoindre ce groupe dès l'introduction de ThéâtrePro.

Nombre de créations d'origine valaisanne accueillies avant 2006 dans les théâtres actuellement labellisés ; Nombre de créations réalisées avec ThéâtrePro dès 2006 :

	03-04	04-05	05-06	TOTAL	06-07	07-08	08-09	TOTAL
Theater Wallis	-	-	-	-	1	-	-	1
Théâtre Interface	4	4	4	12		5	3	8
Les Halles	2	1	4	7				0 <sup>9</sup>
Le Crochetan	1	1	1	3		1	1	2
Théâtre de l'Alambic	1	1	1	3				0
Théâtre de Valère	-	-	1	1	2	2	4	8

Les Halles et le Théâtre Interface accueillait déjà beaucoup de créations locales (en partie semi-professionnelle pour Les Halles) avant ThéâtrePro.

Les spectacles étaient créés et accueillis dans des conditions modestes, soit au prix coûtant, soit en échange de prestations en nature (infrastructures mises à disposition).

Avant l'introduction de ThéâtrePro, le Théâtre de Valère encourageait déjà la création en soutenant la production de certains spectacles avec une somme moyenne de 15 000.- CHF, et le Théâtre du Crochetan soutenait les productions valaisannes en achetant les créations à des tarifs légèrement supérieurs aux prix d'achat officiels.

Liste des compagnies recensées<sup>10</sup> avant et après ThéâtrePro :

	Compagnies ayant reçu un soutien de ThéâtrePro
<b>Cie existant avant ThéâtrePro</b>	
La Main dans le chapeau	
Opale	X
Cie Voeffray-Vouilloz	X
Cie Astarté	
Cie Marin	X
Guilde théâtrale romano-gaélique	
Cie du Biclown	
Interface	X
Théâtre des Etangs de Brume	
Cie Gaspard	X
Cie D'fourmis	
<b>Cies ayant sollicité le soutien de ThéâtrePro depuis sa mise en place (état au 27.10.08)</b>	
Cie Un air de rien	X
Cie Arabesque	

<sup>9</sup> Les Halles de Sierre ont aussi accueilli dès 2006 des créations n'ayant pas été soutenues par ThéâtrePro.

<sup>10</sup> Cf. *Ibidem*, p. 46

Cie L'Ascenseur à poissons	X
Cie Celina Chauvin	
Cie Les Chaises	X
Cie Corsaire sanglot	X
Cie Crochet à nuages	
Cie El Diablo	
Cie Iter	X
Cie La Lune verte	
Cie Mufuthe	X
Cie l'Ovale	X
Cie du Passage	X
Cie Recrosio	X
Cie Sans nom	X
Cie Spectaclexpo	
Cie Tactus	
Theaterplatz Wallis	X

- 5 compagnies actives avant ThéâtrePro ont poursuivi leurs activités.
- 18 compagnies, qui n'avaient pas été recensées avant, ont déposé un dossier auprès de ThéâtrePro.
- Parmi elles, 11 nouvelles compagnies ont réalisé un ou plusieurs spectacles grâce au soutien de ThéâtrePro.

### 3. Des théâtres labellisés selon des critères exigeants

Depuis les débuts de ThéâtrePro au printemps 2006, 6 théâtres ont reçu le label, dont 4 sous conditions :

- Théâtre de l'Alambic, Martigny
- Théâtre du Crochetan, Monthey
- Théâtre Interface, Sion
- Théâtre de Valère, Sion
- Théâtre les Halles de Sierre
- Profitheater, maintenant Theater Wallis

Le programme permet actuellement à des théâtres plus importants comme le Théâtre du Crochetan, le Théâtre de Valère et le Théâtre de l'Alambic de soutenir la création professionnelle. En revanche, des théâtres plus modestes et pourtant très actifs par le passé comme la Belle Usine ne correspondent pas aux critères exigés.

### 4. Des projets professionnels soutenus par Théâtre Pro

Nombre de projets reçus depuis le début de ThéâtrePro jusqu'en automne 2008 :

	Déposés	Soutenus	Refusés	Abandonnés
<b>Projets en tout</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>3</b>
Parmi eux, projets d'aide à la relève	13	8		1
Parmi eux, projets de compagnies confirmées	20	11	7	2

Projets soutenus par saison selon les catégories «relève» ou «confirmé» :

	Nbre projets en tout	Total subventions	Projets relève	Subventions attribuées / moyenne	Pour-cent attribué à la relève	Cies Confirmées	Subventions attribuées / moyenne	Pourcent attribué aux cies confirmées
2006-2007	3	222 000.-	2	97 000.- 48 500.-	44 %	1	125 000.- 125 000.-	56 %
2007-2008	9	935 000.-	3	205 000.- 68 333.-	22 %	6	730 000.- 121 666.-	78 %
2008-2009	7	640 000.-	3	230 000.- 76 000.-	36 %	4	410 000.- 102 500.-	64 %
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>1 797 000.-</b>	<b>8</b>	<b>532 000.-</b> <b>66 500.-</b>	<b>30 %</b>		<b>1 265 000.-</b> <b>115 000.-</b>	<b>70 %</b>

Les *Dispositions* visent une répartition de 66 : 33 entre compagnies confirmées et aide à la relève (art. 4.1 et 4.2). Les proportions moyennes, au terme de ces deux saisons et demie, présentent un léger avantage pour les compagnies confirmées.

En ce qui concerne le plafond de 75 000.- CHF défini pour les compagnies émergentes, les chiffres montrent qu'il est en adéquation avec les besoins actuellement identifiés.

Comparées aux subventions accordées dans d'autres cantons, ces sommes semblent importantes, mais il faut tenir compte du fait que le soutien de la Loterie est inclus, qu'il n'y a pas en Valais de fondations importantes soutenant la création locale et que les villes n'ont pas un budget culturel comparable à Genève ou à Lausanne, par exemple.

## 5. Des partenariats entre les théâtres labellisés et les compagnies professionnelles

	Partenariats proposés	Partenariats réalisés
Théâtre de Valère, Sion	12	8
Théâtre Interface, Sion	12	8
Théâtre du Crochetan, Monthey	4	2
Les Halles, Sierre	3	0
Profitheater, jetzt Theater Wallis, Viège	2 / 0	1 / 0
Théâtre de l'Alambic, Martigny	0	0

Les chiffres montrent que le Théâtre de Valère et Interface ont conclu le plus de partenariats. Dans le cas du Théâtre de Valère, il faut signaler que la plupart des créations ont eu lieu dans le Petit théâtre qui est intégré depuis 2007 dans l'Association Cercle des manifestations artistiques (CMA).

Les salles à jauge plus modestes sont actuellement plus intéressantes pour ThéâtrePro :

- Les spectacles pour petits et moyens plateaux correspondent bien aux conditions de production des compagnies valaisannes ;
- Les spectacles peuvent être exploités plus longtemps.

## 6. Une offre culturelle professionnelle à l'attention du public valaisan

Nous avons souhaité analyser la fréquentation des productions valaisannes et les comparer au taux de fréquentation général des théâtres labellisés. Cependant, les théâtres ne calculant pas tous le taux de fréquentation de la saison<sup>11</sup>, nous avons dû y renoncer. Les chiffres suivants fournissent toutefois des informations intéressantes et constituent un point de référence intéressant pour une évaluation future.

Informations sur les spectacles joués dans le théâtre labellisé associé<sup>12</sup> :

Cie	Théâtre	Titre	Nombre de repr. (jauge)	Payants / invités / totaux	Taux fréquentation / sans invitations	Taux fréquentation saison
<b>2006-2007</b>						
Cie Gaspard	Théâtre de Valère	<i>Clérembard / extérieur</i>	22	1682 / 159 / 1841 (jauge 160)	47 %	Plein air !
Theater Wallis	La Poste	<i>Geschlossene Gesellschaft</i>	2	668 / 30 / 698	57%	87 % abo a 73 % abo y
Cie Corsaire	Théâtre de Valère / PT <sup>13</sup>	<i>Le chant du bouquetin</i>	10	528 / 34 / 562 (jauge 60)	86 %	Pas de statistiques
<b>Total payants</b>				<b>2878</b>		
<b>2007-2008</b>						
Cie Opale	Théâtre Interface	<i>Les femmes savantes</i>	19	1996 (jauge 120)	87.5 % (avec invitations)	Plein air !
Cie Les Chaises	Interface	<i>Nous sommes éternels</i>	10	276 / 106 / 382	76.4 %	70 %
Cie Marin	Le Crochetan	<i>Il faut parfois se servir d'un poignard pour se frayer un chemin</i>	3 (jauge 105)	95 / 138 / 233	29 %	Pas de statistiques
Cie Voeffray Vouilloz	Théâtre de Valère	<i>Mesure pour mesure</i>	1	263 / 69 / 332	69 %	Pas de statistique
Cie Recrosio	Interface	<i>Aimer, mûrir et trahir avec la coiffeuse</i>	17	1102 / 488 / 1590	187 %	70 %
Cie Interface	Interface	<i>La Légende dorée</i>	11	811 / 76 / 887	161 %	70 %
Cie Opale	Les Halles	<i>Sallinger</i>	12	290 / 241 / 531	12 %	70 %
Cie Opale	Interface	<i>Sallinger</i>	2	145 / 21 / 166	83 %	70 %
Cie Sans nom	Théâtre de Valère / PT	<i>L'Amant</i>	12	300 / 87 / 387	41 %	Pas de statistiques
<b>Total payants</b>				<b>5278</b>		
<b>2008-2009</b>						
Cie Mufuthe	Interface	<i>Ste-Kümmernis</i>	17	950 / 150 / 1100	60 %	Plein air !
Cie Gaspard	Théâtre de	<i>Le Livre des</i>	12	176 / 80 / 256	24 %	Pas de

<sup>11</sup> La plupart des théâtres labellisés proposant une programmation pluridisciplinaire, ce qui entraîne des variations fortes du taux d'occupation (musique / jazz nettement moins bien fréquenté, par exemple), les responsables trouvent problématique de communiquer un taux de fréquentation moyen. Le Crochetan, quant à lui, définit sa jauge de référence non en fonction de la jauge effective du théâtre mais en fonction des potentialités du spectacle accueilli.

<sup>12</sup> Les chiffres ne concernent que les représentations qui se sont déroulées dans le théâtre où a eu lieu la création. (Plusieurs spectacles soutenus par ThéâtrePro ont aussi été joués dans d'autres théâtres labellisés en Valais).

<sup>13</sup> Jauge de référence : 60 places (donnée par F. Marin)

	Valère / PT	tempêtes				statistiques
L'ascenseur à poisson	Interface	<i>Ça dépend du temps qu'il fera</i>	12	75 / 128 / 203	33.8 %	Pas de statistiques
Cie Marin	Le Crochetan	<i>Le Grand retour de Boris S</i>	3 (105)	215 / 42 / 257	68 %	Pas de statistiques
Cie du Passage	Théâtre de Valère	<i>Les Estivants</i>	1	307 / 30 / 337	80 %	Pas de statistiques
<b>Total payants</b>				<b>1723</b>		

2006-2007	Avec spectacle d'été	2878
	Sans spectacle d'été	1196
2007-2008	Avec spectacle d'été	5278
	Sans spectacle d'été	3282
2008-2009 (partiel)	Avec spectacle d'été	1723
	Sans spectacle d'été	773

- En tout, 9879 spectateurs payants ont vu les spectacles ThéâtrePro, spectacles d'été compris ;
- 5251 spectateurs payants ont vu les spectacles dans les théâtres labellisés.

Ces chiffres montrent que

- les spectacles d'été sont un vecteur important pour la création valaisanne professionnelle ;
- les petites jauges sont actuellement plus intéressantes pour les créations valaisannes : elles peuvent ainsi bénéficier du «bouche à oreille» ; la durée d'exploitation du spectacle est plus longue ; un taux de fréquentation plus modeste n'a pas le même impact négatif que dans une grande salle.

Quelques chiffres intéressants :

- Alors que pour «Il faut parfois se frayer un chemin...», joué au Théâtre du Crochetan pendant la saison 2007-2008, 138 invitations avaient été distribuées pour les 3 représentations (jauge de 105), seulement 42 invitations ont été distribuées pour «Le Grand retour de Boris S» joué dans la même configuration en automne 2008, et le taux de fréquentation était plus important.
- Comparé aux autres productions *in door*, le spectacle «La Légende dorée» de la Compagnie Interface a attiré un nombre de spectateurs importants (811 spectateurs payants). Pour la Compagnie Interface, ces chiffres reflètent la présence d'un public local et fidèle, acquis au fil des années. Il est évident qu'une compagnie venant de l'extérieur ne bénéficie pas de cette relation au public local.
- Des textes actuels comme «Le Grand retour de Boris S», «L'Amant» ou «Sallinger», joués plusieurs fois dans des configurations plus petites, ont accueilli pratiquement le même nombre de spectateurs que les spectacles plus classiques joués une fois dans une grande salle comme «Mesure pour mesure» de Shakespeare et «Les Estivants» de Gorki.

#### IV. EVALUATION DES OBJECTIFS

Le chapitre suivant propose une évaluation qualitative des objectifs poursuivis par ThéâtrePro sur la base des réponses et des commentaires fournis par les personnes interviewées. Il est structuré de manière thématique. Les objectifs définis dans les *Dispositions* sont les suivants :

- *favoriser, dans le canton du Valais, la création professionnelle dans le domaine des arts de la scène en permettant aux artistes et aux théâtres du canton de disposer des ressources nécessaires à la mise sur pied, la production et la diffusion de spectacles, en concomitance avec les structures existantes ;*
- *encourager, dans le canton, la professionnalisation des divers métiers du spectacle en stimulant la création d'opportunités de travail pour les metteurs en scène, les artistes, les techniciens et autres métiers du spectacle ;*
- *stimuler le développement des arts de la scène en encourageant les partenariats créatifs entre théâtres et compagnies ainsi que les échanges avec les artistes et institutions de l'extérieur du canton, au niveau romand, national et international ;*
- *favoriser l'intégration de jeunes créateurs et de jeunes interprètes dans le milieu du travail professionnel.*

Comment les compagnies et les théâtres labellisés évaluent-ils les objectifs de politique culturelle poursuivis par ThéâtrePro ?

	Objectifs	Important	Moyennement important	Peu important
Théâtres	Dynamiser la création théâtrale professionnelle en Valais	6		
Compagnies		6		
Théâtres	Favoriser les rencontres entre les institutions et les compagnies pro	4	2	
Compagnies		4		2
Théâtres	Mieux répartir les tâches entre les compagnies et les théâtres	2	2	2
Compagnies		2	1	2
Théâtres	Proposer des emplois aux professionnels du spectacle	3	1	2
Compagnies		5	1	

Les résultats montrent que les objectifs définis font l'unanimité, tant auprès des compagnies que des théâtres labellisés.

##### *La répartition des tâches entre les théâtres et les compagnies*

Les interrogations les plus importantes concernent les partenariats que ThéâtrePro souhaite encourager entre les compagnies et les théâtres labellisés, et ceci principalement à cause d'une réalité théâtrale à deux niveaux que l'on retrouve en Valais comme ailleurs :

Au niveau des compagnies :

- *Les compagnies émergentes, sises en Valais* : elles sont en voie de professionnalisation : à cheval entre un fonctionnement semi-professionnel, tant au niveau de la gestion que du travail artistique. Souvent bien impliquées dans la région, elles ont des difficultés à s'inscrire dans un réseau théâtral plus large. Ayant encore peu d'expériences, elles mobilisent considérablement les directeurs de théâtre (coaching administratif, artistique). C'est elles qui profitent le plus des instruments d'aide administrative mis en place par ThéâtrePro.
- *Les compagnies confirmées, souvent sises hors du Valais*. Elles ont une grande expérience administrative et de diffusion, et travaillent de manière professionnelle. Elles organisent leurs

productions de manière indépendante et ne mobilisent les théâtres que pour l'organisation de l'accueil. Elles trouvent certains éléments administratifs, et notamment le document sur la répartition des tâches entre compagnies et théâtres, inadéquats.

Au niveau des théâtres :

- *Les théâtres «grand public»*, programmant et coréalisant des productions francophones ou germanophones reconnues (Théâtre du Crochetan, Théâtre de Valère, Théâtre la Poste) ;
- *Les théâtres labellisés au profil plus pointu*, programmant et coréalisant des productions plus expérimentales ou plus intimistes (Les Halles, Interface, l'Alambic ; Kellertheater Brig).

→ Ces différents types de compagnies / théâtres demandent à notre avis des suivis différents, alors que pour l'instant, les *Dispositions* ne font pas de distinctions.

*Les emplois proposés aux professionnels du spectacle*

Si les *théâtres labellisés* encouragent évidemment l'emploi des artistes valaisans, ils expriment leur scepticisme par rapport au soutien d'emplois administratifs. En effet, ils trouvent utopique de vouloir augmenter ponctuellement, et de surcroît avec un personnel hautement qualifié, des équipes administratives pour accueillir une création<sup>14</sup>.

→ Cet objectif n'est donc pas considéré comme réaliste et demande à être revu.

De leur côté, *les compagnies* approuvent évidemment l'objectif de l'emploi. Cependant, celles qui sont sises en Valais expriment leur inquiétude face aux productions romandes qui n'ont que peu d'ancrage en Valais. Elles souhaitent qu'une distinction soit faite entre le soutien aux compagnies sises en Valais, qui contribuent par leur présence à développer une action culturelle durable, et les compagnies qui ne sont pas établies en Valais et ne s'y rendent que ponctuellement.

Dans les commentaires, des réflexions plus générales sont apparues sur le mode de création induit par ThéâtrePro. Les questions suivantes sont apparues :

- Comment organiser les spectacles en plein air ou dans d'autres lieux avec ThéâtrePro ? Le partenariat fait-il sens dans ce cas ? Comment amener le théâtre à s'associer pleinement à un tel projet ?
- Comment permettre d'autres formes de production, différentes des formes standardisées (6 semaines de répétitions) ? Ces questions se posent aujourd'hui dans de nombreuses commissions culturelles<sup>15</sup>.

<sup>14</sup> Cf. *Dossier de presse ThéâtrePro*, p. 11 «Un appui à la professionnalisation de leurs équipes », p. 11.

<sup>15</sup> Les processus de création usuellement admis (moyenne de 6 semaines de répétitions) permettent-ils aux artistes de faire de la recherche, de renouveler leur discours artistique ? Comment gérer d'autres formes de productions artistiques, sur la durée notamment ? La mise en place de résidences d'artistes a permis de répondre à certains besoins mais ne règle pas la question du financement.



## 7. Changements notés avec l'introduction du Programme ThéâtrePro Valais

Du point de vue financier, les compagnies et les théâtres saluent l'augmentation déterminante des subventions attribuées au théâtre professionnel.

*Les compagnies* soulignent qu'avant, les moyens financiers ne permettaient tout simplement pas de réaliser des productions professionnelles. En moyenne, c'est environ 10 000.- CHF du Canton et 5 000.- CHF à 8 000.- CHF de la Loterie qui étaient attribués. Les compagnies évoquent donc avec reconnaissance le fait que sans ThéâtrePro de nombreuses productions n'auraient tout simplement pas vu le jour.

*Les compagnies sises hors du Valais* remarquent soudain un engouement nouveau pour leur travail de la part des théâtres labellisés. Les moyens mis à disposition par le Canton du Valais permettent de produire des spectacles plus importants, avec de grandes distributions, ce qui était devenu de plus en plus difficile.

→ ThéâtrePro est donc en train de prendre une position importante dans le montage financier des grandes productions romandes.

*Les théâtres labellisés* soulignent quant à eux plusieurs choses :

- le label leur donne une légitimité au niveau communal ;
- l'accueil de créations motive les équipes.

Quant aux *théâtres* qui souhaitent essentiellement se consacrer à la création comme Interface ou le théâtre non labellisé Teatro comico, ils demandent qu'on évalue différemment les théâtres se consacrant à la création et les théâtres d'accueil soutenant ponctuellement des créations. On retrouve d'ailleurs ces différences dans d'autres cantons<sup>16</sup>. Il en résulte deux types de structures théâtrales avec, pour le théâtre de création, la possibilité de créer des liens durables et intenses entre une troupe et une région<sup>17</sup>. Voici d'ailleurs les aspects qui ont le plus motivé les théâtres labellisés :

La collaboration avec une compagnie professionnelle	<b>5</b>
Le soutien financier permettant de développer nos activités de production ou autres	<b>3</b>
La possibilité d'entreprendre des démarches pour acquérir de nouveaux publics	<b>4</b>
L'accompagnement de la commission ThéâtrePro	<b>4</b>
Autres	

\*Certains n'ont souhaité cocher que 2 cases.

<sup>16</sup> A Fribourg par exemple, Nuithonie accueille parfois des créations fribourgeoises tandis que le Centre dramatique fribourgeois *Théâtre des Osses* à Givisiez se consacre exclusivement à la création.

<sup>17</sup> On observe d'ailleurs cette relation d'appartenance entre une population et son théâtre dans tous les théâtres de répertoire disposant d'une troupe. Un lien se crée entre les permanents et la population, qui vient applaudir « ses » comédiens.

Les éléments novateurs de ThéâtrePro (partenariats entre des compagnies indépendantes et des institutions, coaching, élargissement des publics) sont très clairement appréciés. En revanche, le soutien financier ne s'avère pas motivant (cf. chapitre suivant).

## 8. Adéquation de ThéâtrePro avec les besoins

Est-ce que Programme ThéâtrePro Valais correspond bien à la situation des théâtres / compagnies ?

	Oui	Moyennement	non
Théâtres	3	2	1
Compagnies	2	4	

Pour les *théâtres*, les principales réticences concernent les ressources à disposition. La majorité renonce à sa part de subvention, arguant que les compagnies n'ont pas assez de moyens pour réaliser leurs productions et qu'une augmentation temporaire du personnel administratif est irréaliste. En revanche, leurs ressources humaines sont considérablement sollicitées (conseil, soutien administratif, presse, RP).

Les *compagnies*, et surtout les compagnies établies en Valais, ne se sentent pas toutes à l'aise dans leurs relations avec les théâtres labellisés. Certaines regrettent que les projets dépendent du bon vouloir des théâtres et souhaiteraient pouvoir continuer de produire leurs spectacles dans d'autres lieux, de taille parfois plus modeste, qui ne sont pas labellisés. Comme les prestations *réellement assurées par les théâtres* semblent varier considérablement d'une institution à l'autre, des attentes – et des déceptions – s'ensuivent.

Est-ce que les montants attribués, resp. les pourcentages attribués par rapport au budget de production, correspondent bien à vos besoins ?

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	3	2	1

La moitié des compagnies interviewées sont satisfaites par les moyens financiers attribués. Les *compagnies sises* en Valais s'interrogent sur le manque de 33 % à trouver, sachant que ThéâtrePro attribue jusqu'à un maximum de 66 % du coût global du projet, avec un plafond de 75 000.- CHF pour les compagnies émergentes.

De manière à examiner plus concrètement l'adéquation des moyens, nous avons comparé les budgets avec les comptes des spectacles soutenus, et la proportion finalement prise en charge par ThéâtrePro<sup>18</sup>.

Compagnie	Projet	Budget global CHF	Comptes CHF	ThéâtrePro Valais CHF	Pourcent de ThéâtrePro / charges %
Cie Gaspard	<i>Clérembard</i>	285 880.-	246 693.-	75 000.-	30 %
Theaterplatz Wallis	<i>Geschlossene Gesellschaft</i>	165 354.-	157 073.-	125 000.-	79 %
Cie Corsaire	<i>Le Chant du</i>	100 000.-	87 952.45	22 000.-	25 %

<sup>18</sup> Ne figurent dans ce tableau que les spectacles / compagnies qui ont fourni toutes les informations pour ce calcul. Nous avons pris en considération les derniers budgets présentés pour la séance de commission.

sanglot	<i>bouquetin</i>				
Les Chaises	<i>Nous sommes éternels</i>	148 985.-	131 606.-	75 000.-	56 %
Cie Marin	<i>Il faut parfois se servir...</i>	342 204.-	282 452.-	100 000.-	35 %
Cie Voeffray-Vouilloz	<i>Mesure pour mesure</i>	430 000.-	390 755.-	130 000.-	33 %
Recrosio	<i>Aimer, mûrir, trahir avec la coiffeuse</i>	112 380.-	97 200.-	60 000.-	61.7 %
Cie Interface	<i>La Légende dorée</i>	330 193.-	293 828.-	111 000.-	37.7 %
Cie Opale	<i>Sallinger</i>	227 445.-	247 096.-	140 000.-	56 %

- Seul «Geschlossene Gesellschaft» a dépassé 66 %. Il était visiblement difficile de trouver des moyens complémentaires pour ce projet.
- Viennent ensuite «Aimer, mûrir, trahir avec la coiffeuse»<sup>19</sup>, «Sallinger» et «Nous sommes éternels», qui se situent sous le seuil des 66 %.
- Les spectacles plus importants, bien amortis par de nombreuses représentations («La légende dorée») ou financés par plusieurs collectivités publiques («Mesure pour mesure», «Il faut parfois se frayer un chemin...») affichent un pourcentage de financement de ThéâtrePro nettement inférieur. Ces spectacles correspondent à des formes d'exploitation de plus en plus fréquentes dont il faudra tenir compte à l'avenir (coproductions, financements intercantonaux).

La plupart des compagnies se trouve souvent dans la situation ambiguë suivante : leur budget réel de production est dans la majorité des cas inférieur au budget déposé auprès de la Commission (les chiffres ci-dessus le confirment d'ailleurs), et elles doivent cependant respecter les conditions de ThéâtrePro (LPP et charges sociales, Convention collective de travail UTR). Les compagnies plus petites et émergentes se déclarent souvent démunies face à cette situation et ne savent pas comment concilier ces exigences avec les moyens réduits dont elles disposent.

→ Sans remettre en cause la pertinence de ces exigences pour le développement de la profession théâtrale, il serait important d'informer les compagnies sur les priorités à suivre.

## 9. L'objectif de professionnalisation

L'objectif de *professionnalisation* est formulé de manière générale dans les *Dispositions*. Il peut donc être interprété diversement<sup>20</sup> :

- Améliorer la formation et les qualifications nécessaires pour exercer une profession ;
- Changer de catégorie socio-professionnelle : obtenir son revenu principal par une activité professionnelle dans les arts du spectacle.

<sup>19</sup> Ce pourcentage correspond au budget de création en Valais. Dans ce cas, et connaissant l'immense succès du spectacle, il serait intéressant de pouvoir disposer des comptes globaux de la production. Ce type de spectacle, qui ne reçoit usuellement qu'un soutien très modeste, pourrait éventuellement bénéficier d'une avance sur l'exploitation.

<sup>20</sup> Par professionnel, on entend usuellement une personne ayant acquis une formation professionnelle pouvant faire valoir une expérience suffisamment importante dans l'exercice de la profession définie

Les instruments permettant d'atteindre ces objectifs seraient donc les suivants :

- Offres de formation de base, de formation continue et d'expériences professionnelles (transferts de compétences) améliorant les qualifications ;
- Augmentation des emplois pour les professionnels du spectacle<sup>21</sup>.

ThéâtrePro permet en partie d'atteindre ces objectifs : dans le domaine de l'administration et de la technique, les exigences professionnelles sont clairement formulées. ThéâtrePro n'impose pas de formations spécifiques mais souhaite connaître les mesures prises par les compagnies pour se professionnaliser.

Sur le plan artistique, des critères qualitatifs et quantitatifs plus détaillés pourraient être développés, notamment pour les metteurs en scène (formation, expérience, etc.).

En tant que compagnie / théâtre, est-ce que le programme nous encourage positivement à travailler de manière plus professionnelle ?

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	5		2
Théâtres	3		3

*Une compagnie a souhaité répondre deux fois, pour les raisons explicitées ci-dessous.*

Pour les *compagnies*, la réponse est positive. Certaines ont souhaité distinguer le volet administratif / technique et le volet artistique. Les compagnies confirmées notent qu'elles travaillent déjà de manière professionnelle alors que les compagnies émergentes apprécient en grande partie les conditions exigeantes demandées par le programme et trouvent les exercices d'auto-évaluation stimulants. Sur le plan administratif, certains responsables ont suivi le cours du SAWI en gestion culturelle pour correspondre aux exigences demandées en termes de qualifications professionnelles. Outre le fait qu'ils ont été déçus par le cours, ils ont exprimé au cours des entretiens un sentiment d'iniquité par rapport à d'autres cantons qui ne s'intéressent pas aux mesures de professionnalisation administratives. Ils souhaitent aussi que les expériences professionnelles acquises dans des secteurs voisins (commerce) soient mieux reconnues.

Dans le domaine technique, peu de personnes sont spécifiquement formées aux arts de la scène en Valais. Cependant, la plupart des responsables techniques de compagnies ou des théâtres disposent de plusieurs années d'expérience professionnelle, ce qui devrait permettre une validation d'acquis.

Pour les *théâtres*, les réponses sont plus tranchées. Certains théâtres estiment déjà travailler de manière professionnelle. Les autres apprécient le fait que des conditions plus rigoureuses soient demandées, même si certaines leur paraissent trop exigeantes (cf. plus bas sous «évaluations des critères»). Sur le plan artistique, les responsables de théâtre considèrent la relation avec les compagnies comme l'opportunité d'un transfert de compétences intéressant. Certains y voient notamment la possibilité d'inciter les jeunes metteurs en scène à se professionnaliser et à les accompagner sur ce parcours.

<sup>21</sup> Dès 2008, le Secrétariat de ThéâtrePro rassemble tous les contrats générés par le Programme. Il sera donc possible, d'ici 2-3 ans, d'identifier les emplois créés en Valais par ce programme.

## 10. Les partenariats avec les théâtres labellisés

Comment évaluez-vous en tant que compagnie les expériences faites avec les théâtres labellisés ?

	bonnes	Moyennement bonnes	mauvaises
Compagnies	4	1	1

Si les réponses étaient largement positives, les commentaires suivants méritent d'être retenus :

- Les compagnies estiment que le fonctionnement actuel donne trop de pouvoir aux théâtres ;
- Les compagnies attendent beaucoup des théâtres alors que certains théâtres ne semblent pas toujours prêts à assurer un accueil de qualité ;
- Les motivations pour un partenariat sont soit pragmatiques et techniques (besoin d'un grand plateau/petit plateau), soit véritablement artistiques (intérêt du directeur pour le projet et donc engagement personnel).

Comment évaluez-vous la répartition des tâches entre les théâtres et vous ?

	Satisfaisantes	Moyennement satisfaisante	insatisfaisante
Compagnies	4		2

Pour la plupart des *théâtres labellisés*, accueillir une création signifie dans l'idéal :

- s'engager activement dans tout le processus, du coaching artistique au travail avec les médias, en passant par les actions RP et la recherche de nouveaux publics ;
- s'engager activement dans la diffusion du spectacle en profitant des réseaux partenaires comme le Pool des théâtres romands ;

Dans la réalité, les responsables se plaignent de ne pas toujours pouvoir disposer des ressources financières et humaines nécessaires à de tels défis. Seule une augmentation durable – et non ponctuelle – des ressources humaines permettrait d'améliorer cela.

*Certaines compagnies* ne se sentent pas du tout prises en charge par le théâtre labellisé et regrettent de ne pas avoir pu bénéficier ni des compétences administratives ni des réseaux partenaires.

Sur le plan administratif, la check-list de la répartition des tâches, qui doit permettre aux partenaires de formaliser leur collaboration, est critiquée tant par les théâtres que par les compagnies, à l'exception des compagnies qui n'ont pas encore beaucoup d'expériences.

→ Il serait judicieux de réexaminer le fonctionnement des partenariats (ressources humaines, financières) ainsi que les prestations exigées de part et d'autre.

Est-ce que l'objectif visé – à savoir que la compagnie se consacre davantage à la création et le théâtre labellisé à l'administration – a été atteint ?

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	1	1	4
Théâtres	3	2	1

Alors que l'objectif visé a été atteint par les *théâtres*, il ne l'a pas été pour les *compagnies*. En d'autres termes, les compagnies ont eu des attentes à l'attention des théâtres qui n'ont parfois pas été satisfaites. Notons ici que pour les artistes travaillant dans la partie germanophone, cette répartition des tâches correspond au fonctionnement habituel des *théâtres de répertoire*. Cependant, compte tenu des 18.1.2009

pratiques usuelles dans les *théâtres d'accueil européens*, nous estimons que c'est l'objectif visé qui doit être ici revu. En effet, il va de soi qu'une *compagnie professionnelle* amenée à tourner :

- dispose de son management propre (administration, recherche de fonds, fichier compagnie)
- gère les tournées, crée et entretient ses réseaux ;
- élabore une communication pour l'ensemble de la tournée, en concertation avec les théâtres d'accueil.

De son côté, le *théâtre*

- assure l'accueil et la communication de la production, en concertation avec les compagnies ;
- assure le relais local avec les médias ;
- invente et organise de concert avec la compagnie des activités RP / recherches de nouveaux publics ;
- S'il s'agit d'un théâtre dynamique, se situant dans un réseau intéressant, il peut évidemment faire bénéficier la compagnie accueillie de ses contacts<sup>22</sup>.
- Dans la foulée, certains théâtres comme le Crochetan se sentent libres d'initier eux-mêmes des projets qu'ils souhaitent voir aboutir ( «Le Salon ovale», par exemple) et deviennent en quelque sorte initiateurs et coproducteurs de spectacles.

Dans la situation actuelle, ces résultats montrent que les compagnies émergentes, n'ayant pas encore beaucoup d'expériences et pas de réseaux romands, ont des attentes importantes à l'attention des théâtres. Des modalités de collaboration particulières devront être trouvées pour aider les compagnies émergentes à voler de leurs propres ailes.

Comment évaluez-vous la répartition des tâches financières entre théâtres et compagnies ?

	Satisfaisantes	Moyennement satisfaisante	insatisfaisante
Compagnies	4		2

Sur le plan financier, on voit que les compagnies sont satisfaites, surtout parce que la plupart des théâtres ont renoncé à une partie ou à l'intégralité de leur subvention. Les compagnies insatisfaites ont dû financer ou réaliser des tâches qui incombait à leur avis au théâtre.

## 11. La coordination entre les politiques communales et ThéâtrePro

Bien que cet objectif ne soit pas mentionné explicitement dans les *Dispositions*, il est sous-jacent dans la mesure où ThéâtrePro exige un soutien «financier substantiel et durable de la commune et / ou de la région de domicile»<sup>23</sup>. Le canton intervient donc de manière subsidiaire dans le financement des institutions alors qu'il décide en toute souveraineté des projets de création.

<sup>22</sup> En Suisse romande, c'est Thierry Spicher, alors directeur du Théâtre de l'Arsenic (Lausanne), qui avait institué des résidences artistiques et administratives sur une saison au moins pour que les compagnies puissent bénéficier des compétences et des réseaux du théâtre. Ces résidences avaient d'ailleurs connu un succès important et le «retour sur investissement» a été extrêmement positif, pour le théâtre comme pour les compagnies.

<sup>23</sup> Cf. *Dispositions*, art. 5.2., al. g.  
18.1.2009

D'une manière générale, les acteurs culturels notent une professionnalisation de la promotion culturelle au niveau cantonal alors que les communes fonctionnent encore trop fréquemment par affinités. Tenant compte de ce contexte, les personnes interrogées ont exprimé des attentes importantes. Les théâtres labellisés en particulier attendent un soutien communal plus conséquent, qui serait complémentaire à la politique cantonale et leur permettrait d'accomplir effectivement leurs tâches dans le domaine de la création. En Haut-Valais comme dans le reste du canton, les attentes portent non seulement sur les communes mais aussi sur l'idée de régionalisation liée à la péréquation financière.

Au-delà des enjeux financiers, il semble que le fonctionnement même du théâtre professionnel, forcément plus onéreux qu'une production amateur, ne soit pas encore pleinement reconnu en Valais. Certains théâtres notent aussi des contradictions entre leur mission communale et les objectifs cantonaux : les locations prévues à long terme empêchent de réagir sagement à certains projets artistiques ambitieux.

→ Si ThéâtrePro souhaite encourager conjointement les institutions et les artistes, il nous semble indispensable de développer à moyen terme une politique concertée et complémentaire.

Subventions annuelles régulières attribuées par les communes sièges des théâtres labellisés (2007)

	Soutien de la commune siège en CHF
Theater Wallis - Visp	40 000.- <sup>24</sup>
Théâtre Interface - Sion	70 000.-
Les Halles – Sierre	275 000.-
Théâtre du Crochetan – Monthey	1 164 962.- <sup>25</sup>
Théâtre de l'Alambic - Martigny	60 000.- / 90 000 dès 2009 (30 000.- achat / 60 000.- dès 09 + 30 000.- création)
Théâtre de Valère - Sion	400 000.-

Avec l'arrivée de ThéâtrePro, certains changements sont intervenus au niveau des politiques communales.

#### Monthey

La commune n'a pas mis de moyens supplémentaires. La participation du Crochetan aux créations est prise sur le budget de fonctionnement habituel, en fonction des priorités fixées par la direction.

#### Martigny

La commune attribue une subvention de 30 000.-CHF par an à une création ThéâtrePro. Dès 2009, le budget dévolu aux accueils a d'ailleurs été augmenté à 60 000.-CHF.

#### Sion

La commune n'a pas augmenté son soutien régulier mais elle a légèrement augmenté (entre 5 000.- et 10 000.- CHF supplémentaires) les subventions accordées aux projets de création soutenus par ThéâtrePro. Par ailleurs, dans le rapport remis à la Ville de Sion par sa Commission culturelle dans le

<sup>24</sup> Ce montant est uniquement attribué à la direction artistique de Theater Wallis.

<sup>25</sup> Le déficit accordé pour les spectacles et compris dans cette somme s'élève à 280 000.- CHF.

cadre de la mise en place d'un nouveau concept culturel, il est proposé d'augmenter le soutien ordinaire aux théâtres labellisés. Ce document servira de base de discussion pour le renouvellement des contrats de prestations.

### Sierre

Le Conseil communal (exécutif) a proposé d'augmenter de 90'000.- CHF la subvention communale au Théâtre des Halles dans le cadre du budget 2009. Cette proposition a été refusée par le Conseil général (législatif) dans l'attente de la présentation d'un concept d'ensemble sur les priorités de la Ville en matière culturelle. La Ville a également soutenu chacun des projets ThéâtrePro à hauteur de frs 35'000.- CHF ce qui compte tenu du nombre supplémentaire de projets générés par le dispositif à entraîné une augmentation de l'engagement financier de la Ville.

### Visp

La Ville de Viège a attribué un montant de frs 40'000.- CHF par an, pour trois ans, pour financer la direction artistique du théâtre labellisé Theater Wallis.

## **V. EVALUATION DES CRITERES, DES MODALITES ET DES MESURES**

### **12. Les critères**

Actuellement les critères formulés dans les *Dispositions concernant le programme de promotion de la création théâtrale professionnelle en Valais* le sont d'une manière très souple et ouverte pour laisser le plus de latitude possible à l'instance décisionnelle.

Cette option est souhaitable au cours de la phase de lancement. Mais elle peut rapidement poser des problèmes lorsque la demande devient trop importante et comporte le risque de déboucher sur une politique sans profil clair. Dans ce cas – toutes les conditions définies par d'autres collectivités publiques ou fondations le montrent – c'est l'introduction de critères quantitatifs, objectivement identifiables, qui permet de restreindre en toute transparence l'admissibilité - et donc de préciser la politique choisie.

Actuellement, les critères sont

- essentiellement formels ;
- définis de manière très ouverte : par exemple, le critère distinguant les compagnies confirmées est circonscrit de la manière suivante : «faire valoir dans les trois dernières années une activité artistique soutenue d'un niveau professionnel reconnu par les pairs»; aucun critère distinctif (par exemple le nombre de productions déjà faites, formation du metteur en scène) ne précise ce qu'est l'encouragement à la relève.
- De même, l'encouragement concerne «les arts de la scène» d'une manière générale. Toute la palette des arts de la scène peut être ainsi soutenue, alors que le programme s'intitule «ThéâtrePro».

Exemples de critères identifiables :

- Nombres de spectacles réalisés dans un lieu professionnel pour appartenir à telle ou telle catégorie de compagnies ;



- Nombre d'accueil réalisés hors du canton dans des lieux ayant une programmation professionnelle ;
- Le professionnalisme devrait être précisé, surtout pour les metteurs en scène<sup>26</sup>;
- Subventions au projet – et non des prestations en nature – de la part de la commune siège ;
- Une description plus précise des genres artistiques soutenus (théâtre, danse, spectacle musicaux, spectacles pluridisciplinaires, spectacles pour enfants, etc.).

Nous avons sollicité l'avis des théâtres sur les critères exigés pour être labellisés.

Critères	Important	Moyennement important	Pas important
Statut légal et formel	3	2	1
Salle de spectacle en bon état de marche	6		
Salles de répétition disponibles pour la durée des créations	4	1	1
Programmation professionnelle régulière et artistiquement cohérente	6		
Gestion par un directeur artistique / administrateur professionnel	5	1	
Infrastructure administrative minimale	6		
Contrats avec du personnel technique professionnel	3	3	
Infrastructure pour la création et le montage des décors	2	1	3
Possibilités d'hébergements accessibles	3	2	1
Soutien financier substantiel et durable de la commune	5	1	
Reconnaissance par les pairs	3	1	2

Les résultats montrent que la majorité des critères est pertinente pour les responsables de théâtres. Cependant, plusieurs responsables ont mis en avant le fait que pratiquement aucun théâtre – qu'il soit situé en Valais ou d'ailleurs en Suisse romande - ne pouvait remplir intégralement ces conditions. Le Théâtre du Crochetan a été mentionné plusieurs fois comme correspondant le mieux aux critères exigés, surtout en raison de son équipe administrative (notamment une personne assurant les liens avec la presse), de son personnel technique permanent et de son infrastructure. Cependant, le Crochetan ne dispose pas d'une salle de répétition attachée au lieu. La Salle de la Gare ou la Salle centrale, désignées comme telles dans le dossier, sont des salles à disposition de diverses associations et non du Crochetan exclusivement. Autre exemple : Le Théâtre de Valère ne mentionne pas de salle de répétition dans son dossier mais propose de mettre à disposition la salle du théâtre, si le calendrier le permet, ou de travailler en collaboration avec la Ferme-asile, si les répétitions ont lieu en automne ou au printemps.

#### *Contrats avec du personnel technique professionnel et infrastructures de création*

Deux critères apparaissent comme moins pertinents pour les responsables, les *contrats avec du personnel technique professionnel* et *l'infrastructure pour la création et le montage de décors*.

<sup>26</sup> Alors que nous disposons de formations reconnues pour les comédiens, le professionnalisme d'un metteur en scène doit aussi être défini (formation attestée ailleurs, assistanats démontrés auprès de metteurs en scène professionnels, certains nombres de production reconnues).

Les responsables ont mis en avant le fait que la grande majorité des compagnies réalise ses décors dans les ateliers spécialisés de Suisse romande. Sur place, il n'y a souvent besoin que d'un outillage pour adapter les décors à l'espace scénique. De plus, il n'y a pas suffisamment de créations pour exiger cette condition. Ils rappellent d'ailleurs que les théâtres de création sont en règle générale les seuls à disposer d'ateliers de construction de décors.

En ce qui concerne les *contrats avec du personnel technique professionnel*, la plupart des compagnies indépendantes disposent déjà d'un ou de plusieurs techniciens. Ces personnes accompagnent toute la production ainsi que la tournée. Sur place, il faut évidemment un responsable technique qui connaît le théâtre et d'un certain nombre de services pour le montage du décor. En ce qui concerne la compétence professionnelle des employés techniques, plusieurs théâtres soulignent le fait qu'il est difficile d'avoir en Valais des techniciens de théâtre (spécialisés). La plupart ont une petite entreprise et s'occupent à temps partiel d'un théâtre, acquérant ainsi des compétences spécialisées à travers la pratique.

#### *Possibilité d'hébergements*

Rares sont les théâtres qui peuvent offrir des hébergements gratuits. La plupart des théâtres ont négocié des tarifs hôteliers préférentiels. Par ailleurs, comme la plupart des comédiens n'habite pas en Valais, ceux-ci rentrent souvent chez eux après les répétitions.

#### *Investissements réalisés pour acquérir le label*

Etonnement peu d'investissements technique ont dû être réalisés. Certains théâtres ont redéfini leurs ressources humaines (professionnalisation de l'équipe), et deux responsables ont amélioré leurs compétences spécialisées en suivant une formation en gestion culturelle.

#### *Le critère du lien avec le Valais*

Est-ce que le critère du lien avec le Valais vous pose problème ?

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	1		5

Le lien avec le Valais figure au point 2.1. al. c, d et e des *Dispositions* :

- c) *une partie conséquente du travail de création (répétitions et / création) se déroule sur le territoire cantonal ;*
- d) *l'œuvre choisie, le thème traité et/ou certains des artistes impliqués ont une relation avec le canton du Valais ;*
- e) *Le projet prévoit explicitement des activités de diffusion du spectacle ainsi qu'une démarche de développement / sensibilisation de nouveaux publics sur le territoire cantonal.*

Les conditions sont cumulatives.

Si les critères c) et e) sont assez clairs, le critère du lien de la production avec le Valais est très vague. En recensant ce point dans les différents dossiers déposés, on voit que les requérants n'y accordent pas toujours l'attention souhaitée. Les critères les plus convaincants sont :

- Compagnie sise en Valais ;
- Auteur ou sujet du spectacle valaisan ;
- Equipe de création valaisanne ;
- Metteur en scène valaisan.

Les liens plus problématiques sont à notre avis les suivants :

- comédiens ou metteurs en scène étant d'origine valaisanne mais n'y habitant pas ;
- sujet universel (suicide), donc valaisan ( !) (universalisme versus «couleur locale») ;
- création(s) précédente(s) montrée(s) en Valais.

Lorsqu'on sollicite l'avis des personnes interviewées sur le critère du lien avec le Valais, on observe une distinction claire entre les *compagnies établies* en Valais et *hors Valais*. Pour les *premières*, les trois critères ne posent pas de problèmes majeurs. On perçoit cependant une certaine inquiétude face à la concurrence venue d'ailleurs :

- Certaines compagnies critiquent des distributions alibis avec des comédiens n'ayant de valaisan que leur origine ;
- Elles souhaitent bénéficier d'un autre statut et être davantage soutenues que les compagnies sises hors du Valais ;

Quant aux *compagnies sises hors Valais*, elles trouvent que ce critère est pertinent, mais proposent qu'il soit assoupli :

- Dans le cas des grandes coproductions romandes, ces critères (distribution, répétitions, lieu de la première) pourraient devenir problématiques si d'autres cantons les exigeaient aussi ;
- Il n'est pas certain que le public fasse la distinction entre une première et une autre représentation (une «première» n'a pas la même valeur symbolique qu'à Paris par exemple) ;
- Le critère d'appartenance cantonale ne devrait pas trop influencer sur la distribution (pas de quota) ;
- Les répétitions en Valais, défrayées selon les tarifs de la Convention collective de travail, engendrent des frais de déplacements ou d'hébergements conséquents. De plus, il n'est pas évident de trouver des salles de répétition adéquates, en particulier en Haut-Valais ;
- Si les compagnies comprennent la nécessité d'œuvrer au renouvellement ou à l'élargissement des publics, elles estiment que c'est au théâtre d'accueil d'initier les actions, de les intégrer dans les contrats de collaboration, la compagnie se mettant évidemment à disposition pour les réaliser (lectures, conférences, ateliers) ;
- Il devrait aussi être possible, pour une compagnie non-valaisanne, de faire une résidence en Valais.

Le lien avec le Valais - appliqué non pas à la thématique du spectacle mais à l'équipe artistique et administrative - est un aspect à réinterroger régulièrement à mesure qu'évoluera le paysage théâtral. En effet, indépendamment des critères habituels (professionnalisme, qualité, etc.), ce critère peut fortement déterminer l'avenir du théâtre professionnel en Valais. Quelles retombées concrètes seront attendues à moyen terme de ce programme, au-delà du strict soutien à la création professionnelle ? Une plus-value

en termes de présence et d'activités sur le territoire valaisan ou une amélioration des conditions de création des artistes romands, entretenant un lien plus ou moins évident avec le Valais ? Deux axes généraux et *complémentaires*, qui concernent autant la relève que les compagnies confirmées, pourraient être dégagés :

- Politique *d'ancrage dans la région* : Soutien à la création en Valais et mission d'élargissement des publics (soutien aux compagnies sises en Valais ou souhaitant y travailler, résidences de compagnies non-valaisannes, développement d'actions culturelles à l'attention des publics) ;
- Politique de *création romande* : Soutien à la création valaisanne et romande d'envergure, accompagnée d'une politique de diffusion offensive (Le Valais comme partenaire fiable d'une création théâtrale d'envergure romande et soutenant la diffusion des productions professionnelles).

#### *Le critère de la diffusion*

Alors que les compagnies *établies hors du Valais* s'inscrivent déjà dans un réseau de tournée romand, les compagnies *établies en Valais* se plaignent de la difficulté qu'elles rencontrent à diffuser leur travail hors du canton. Parmi ces compagnies, *Interface* est un contre-exemple intéressant : au fil des années, ils ont créé un réseau de contacts intéressants en Suisse et à l'étranger qui leur permet d'exploiter leurs spectacles relativement longtemps. «Teruel», par exemple, a fait l'objet de plusieurs tournées internationales depuis sa création en novembre 2003 jusqu'à ce jour. Si les lieux qui ont accueilli ce spectacle ne font pas encore partie des lieux «en vue» de la profession, à l'exception d'une invitation au Festival international de Recklinghausen (D), il faut cependant saluer cette activité et cette disponibilité de la troupe. Le *Teatro comico* se situe dans la même logique, mais d'une manière plus locale. Ses spectacles, joués dans la petite salle du théâtre, peuvent être exploités longtemps et les tournées réalisées dans les vallées valaisannes, à la recette, assurent aussi une certaine durée d'exploitation aux spectacles.

- Un soutien ciblé à la diffusion, complémentaire ou intégré au soutien à la création, serait judicieux, en particulier pour les compagnies émergentes et établies en Valais.

#### *Le critère de l'acquisition de nouveaux publics*

Est-ce que la condition d'acquérir de nouveaux publics vous pose problème ?

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	3		3

En Valais comme dans l'ensemble de la Suisse, l'éventail des mesures appliquées pour acquérir de nouveaux publics est relativement restreint. C'est un domaine principalement délégué aux institutions, qui n'ont pas toujours les compétences ni les moyens de développer des mesures efficaces et durables, comme c'est le cas en France ou en Belgique.

La liste des initiatives proposées par les compagnies soutenues le confirme :

- répétitions ouvertes pour les écoles et d'autres publics et documentation sur le processus de création ;

- réalisation de dossiers pédagogiques à l'attention des établissements scolaires ; représentations scolaires, lectures dans les écoles ;
- lectures du texte joué ou de textes sur le sujet traité dans le spectacle par l'auteur ou des comédiens, à la Médiathèque Valais ou d'autres institutions ou lieux culturels ;
- RP : prises de contact ponctuelles avec des associations intéressées par le sujet ;
- sensibilisation des médias au sujet, proposition de sujets inédits liés au spectacle ;
- collaborations avec les offices du tourisme.

Les réponses du questionnaire le montrent : les *compagnies sises en Valais* n'ont pas de difficultés majeures à entretenir des liens avec les publics locaux même si les activités proposées sont souvent les mêmes. En revanche, les *compagnies qui sont établies ailleurs* trouvent très difficile d'acquérir de nouveaux publics et soulignent qu'un travail efficace ne peut être réalisé qu'en collaboration avec le théâtre labellisé. Il est vrai qu'une telle action exige :

- une présence régulière sur le terrain pour réaliser des actions de sensibilisation ;
- une organisation efficace de la part du théâtre, qui conçoit et planifie à l'avance les actions avant l'arrivée des compagnies<sup>27</sup>.

Afin de développer ce volet, ThéâtrePro a financé un stage de formation aux nouveaux publics d'une journée, auquel ont participé les responsables de compagnies ayant reçu un soutien au cours de l'année. Considérant les mesures assez communes proposées par les compagnies et les théâtres ci-dessus, il nous semble que cet objectif n'est actuellement que modestement atteint. Des moyens complémentaires devraient être définis pour pouvoir l'atteindre :

- former les responsables d'institutions et de compagnies à la médiation culturelle ;
- les inciter à développer de manière professionnelle des actions d'élargissement des publics ;
- définir des moyens spécifiquement dévolus à de telles actions.

### 13. Les modalités et les procédures

Depuis la conception du programme en 2005-2006 jusqu'à ce jour, les procédures du programme ont évolué. Des instruments de travail ont été ajoutés, des mesures ont été précisées. Cette approche dynamique est à saluer, car elle a permis au programme de se développer et de s'adapter aux contingences nouvelles.

Aux documents déjà décrits (cf. page 8) s'ajoutent les attestations suivantes, exigées par ThéâtrePro :

- le respect de la Convention collective de travail entre le suisse romand du spectacle (SSRS) et l'Union des théâtres romands (UTR) (copies des contrats dès 2008) ;
- l'affiliation à une caisse de compensation LPP ;
- l'affiliation à une assurance accident professionnelle et non professionnelle ;

Les procédures du programme (délais, critères de sélection, évaluations, etc.) sont claires et efficaces.

<sup>27</sup> A titre d'exemple, une compagnie accueillie dans une scène nationale en France s'engage aussi à accomplir différentes actions autour de l'accueil : entretiens avec la presse, lectures, rencontres, ateliers, etc.

	Oui	Moyennement	non
Compagnies	1	4	1

Sur les 6 compagnies interrogées, 5 trouvent que les procédures actuelles sont trop lourdes. Cet avis est partagé par les responsables des théâtres labellisés. Les principaux points critiqués sont les suivants :

- le formulaire de la répartition des tâches entre les théâtres et les compagnies est trop compliqué et peu adapté aux réalités de la profession<sup>28</sup> ;
- les informations demandées dans les formulaires pour les requérants sont redondantes ;
- les délais de paiements doivent être clarifiés (réglés à ce jour) ;
- la répartition des subventions entre le théâtre et la compagnie doit être précisée selon les cas (qui reçoit finalement combien, lorsque la somme attribuée est différente de la somme sollicitée ?) ;
- les délais pourraient être coordonnés et les formulaires harmonisés avec les autres cantons et Pro Helvetia.

→ Il s'agit donc de proposer des formulaires plus conviviaux, de manière à ne pas trop charger les tâches administratives des acteurs culturels.

→ Nous conseillons cependant de compléter les rapports d'activités finaux des projets par des informations qui permettront, à posteriori, d'avoir des données statistiques comparables et d'évaluer plus précisément l'impact des productions, par exemple :

- Dates et nombres de représentations de la production en Valais et hors Valais ;
- Chiffres témoignant de la fréquentation du spectacle (nombre de spectateurs payants / invités, par exemple) ;
- Nombres de participants considérés comme valaisans par la Commission / nombre de participants totaux.

#### 14. Le soutien de la Commission ThéâtrePro et les instruments de travail

La plus-value la plus significative du programme ThéâtrePro réside, nous l'avons dit, dans le rôle assigné aux ressources humaines, et notamment aux experts de la Commission. Le tableau ci-dessous compare les missions habituelles des experts avec celles de ThéâtrePro (en gris) :

Tâches	Administration de la collectivité publique	Commission habituelle (experts indépendants)	Commission ThéâtrePro
Réceptionne les requêtes et vérifie leur admissibilité.	x		
Assure le suivi administratif des requêtes.	x		
Analyse, évalue les	x	x	x

<sup>28</sup> Bien que le contrat proposé et la liste de répartition des tâches n'aient pas de caractère obligatoire, les compagnies les considèrent comme tels.

dossiers et attribue ou non un soutien (resp. fait des propositions).			
Définit des critères d'évaluation pour les projets soutenus.	x		x
Assure le suivi du projet et le coach si besoin est .			x
Visionne le spectacle.	x	x	x
Rédige un rapport complet d'évaluation.	x encore peu usité		x
Assure le contrôle financier et évalue le projet terminé (qualitatif).	x		x

*En gris, les missions particulières de la Commission ThéâtrePro par rapport à la majorité des commissions culturelles.*

En général, les experts se concentrent sur l'évaluation artistique des projets et leur visionnement, laissant le volet administratif (suivi et contrôle) aux services administratifs. Dans le cadre de ThéâtrePro, les missions supplémentaires confiées aux experts leur permettent d'avoir une connaissance et une appréciation beaucoup plus profondes et nuancées des projets soutenus. A moyen terme, il faudra être attentif aux aspects suivants :

- Plus les projets seront nombreux, plus se posera la question des ressources humaines (les experts pourront-ils assurer ces suivis avec la qualité souhaitée ?)
- Au niveau de l'organisation, la multiplication des points de contact entre les experts, l'administration et les requérants, risque de produire des confusions. Ce point a d'ailleurs été confirmé lors de l'entretien que nous avons eu avec la Commission<sup>29</sup>.
- Si l'on tient compte des deux catégories «soutien à relève» et «compagnies confirmées», le suivi et le coaching sont actuellement le plus productifs pour les compagnies émergentes.

Deux options complémentaires peuvent être étudiées :

- *Option relative à l'organisation* : Elaboration d'un interface électronique qui permet de consulter tous les documents et qui peut s'adresser aux experts comme aux requérants<sup>30</sup> ;
- *Option relative aux ressources* :
  - Nouvelle répartition des tâches entre l'administration et les experts (simplification des tâches confiées aux experts) ;
  - Concentration du coaching sur les compagnies émergentes ;

Est-ce que l'accompagnement réalisé par la Commission de ThéâtrePro est une plus-value et améliore la qualité du projet ?

	oui	moyennement	non
Compagnies <sup>31</sup>	3	1	1

<sup>29</sup> Séance de la Commission du 9 décembre 2008 à Sion à laquelle nous avons participé en début de séance.

<sup>30</sup> Cf. les programmes de gestion des requêtes ou des documents proposés par Pro Helvetia, le Fonds national Suisse ou la HES SO.

<sup>31</sup> Une personne, n'ayant pas eu de contact avec la Commission, n'a pas souhaité répondre.

Les acteurs culturels interrogés saluent la possibilité, nouvelle pour eux, d'avoir un échange régulier avec les experts de la Commission sur leurs créations. Ils apprécient ce dialogue qui inclut tant les aspects financiers qu'artistiques mais rappellent aussi la frontière souvent fragile entre avis critique et jugement. Certains regrettent aussi que la grande majorité des experts ne soient pas domiciliés en Valais et ne puissent pas expérimenter la vie culturelle valaisanne au quotidien. La question de la légitimité des experts, omniprésente dans toutes les commissions, est plus aiguë dans ce cas, vu la mission importante qu'ils jouent dans ce programme.

→ La remarque sur la provenance des membres nous semble pertinente. Il serait judicieux de revoir les proportions entre experts extérieurs et experts établis en Valais de manière à correspondre à l'art. 9.2. des *Dispositions*.

Le programme vous demande de définir vous-même des critères pour votre travail et l'auto-évaluer après coup. Comment appréciez-vous cette condition ?

	Oui positivement	Moyennement	non
Compagnies	4	2	

Si certaines compagnies acceptent avec intérêt l'idée de définir elles-mêmes leurs propres critères d'évaluation, d'autres y trouvent une connotation pédagogique ou ressentent un sentiment d'ingérence qui dépasse, selon eux, le cadre d'une requête traditionnelle.

Est-ce que les instruments de travail mis à la disposition des compagnies et les prestations proposées par la Commission sont utiles (contrats, critères, formation pour l'acquisition des publics, etc.) ?

	oui	moyennement	non
Compagnies	4	1	1

Les instruments de travail sont essentiellement utiles aux compagnies en voie de professionnalisation. Cependant, la majorité des responsables apprécie le fait de pouvoir disposer, s'ils le souhaitent, de tels outils de travail.

#### *La situation dans le Haut-Valais*

Comme il n'existe actuellement pas de compagnies professionnelles établies en Haut-Valais, Theater Wallis, théâtre labellisé constitué en réseau de structures et de compétences, souhaite réunir des artistes ayant un lien étroit avec le Haut-Valais autour de projets théâtraux. Dans ce contexte, Theater Wallis trouve judicieux de pouvoir produire des spectacles, ce qui évite la création temporaire de compagnies.

→ Cela implique un assouplissement des conditions : la compagnie ne doit pas forcément être constituée sur le plan juridique ; des artistes devraient pouvoir être réunis ponctuellement pour une création (Theater Wallis comme seul producteur).



### Appréciation générale de ThéâtrePro

Enfin, quelle est votre appréciation générale du programme ThéâtrePro VS?

	Le programme est bon	Le programme est moyennement	Le programme n'est pas adéquat
Théâtres	3	3	
Compagnies	5	1	

Tous les acteurs culturels interrogés ont souligné la qualité et l'originalité de ThéâtrePro, en particulier :

- l'effort financier considérable ;
- la qualité du dialogue entre ThéâtrePro et le milieu théâtral ;
- le fait qu'il s'agit d'un programme évolutif, qui cherche à s'adapter au mieux aux conditions de productions actuelles.

Les personnes ayant opté pour «moyennement» l'ont fait en précisant que le programme était extrêmement satisfaisant dans son ensemble, mais qu'il était nécessaire d'adapter certains aspects, en particulier les procédures.

## VI. PROPOSITIONS

Au terme de ce mandat, nous tenons à souligner la qualité du programme, son originalité, ainsi que l'attention avec laquelle il est mis en pratique. Au vu de cette situation positive, les propositions visent uniquement à compléter ou réajuster certains aspects du programme.

### 15. Réajuster les objectifs de politique culturelle

Au niveau du pilotage, il serait intéressant de définir des indicateurs et des valeurs cibles pour les objectifs. Ceci permettra d'effectuer une évaluation plus précise à l'avenir et garantira un pilotage optimal.

Quant aux objectifs mêmes, nous proposons tout d'abord de mieux adapter les critères et les moyens aux besoins spécifiques des deux groupes identifiés :

- Compagnies émergentes ; compagnies sises en Valais ;
- Compagnies confirmées.

Ces deux groupes peuvent alors s'inscrire dans les objectifs suivants :

- Soutien à la création théâtrale en Valais ;
- ThéâtrePro comme partie prenante active à la création théâtrale romande.

→ Définition de critères clairement identifiables pour les différents groupes, en fonction de leur degré de professionnalisme ;

→ Adaptation des procédures à ces groupes, en fonction de leurs degrés de professionnalisme ;

→ Assurance que les compagnies émergentes trouvent des institutions leur correspondant<sup>32</sup> .

## **16. Préciser les objectifs attendus par rapport à l'ancrage en Valais et proposer un soutien graduel**

Ce critère est l'un des plus intéressants à définir pour un canton comme le Valais. Allant d'une acception très étroite, qui conditionne l'attribution de subventions à une résidence sur place, à une interprétation plus large et ouverte, suscitant des présences plus sporadiques et plus superficielles, la palette est extrêmement large et dépend des buts que la Canton du Valais souhaite atteindre à moyen terme. À notre sens, il nous semble essentiel :

- d'encourager une activité créatrice sur place, au cours de la saison habituelle et au cours de l'été, avec les possibilités suivantes : résidences de compagnies valaisannes ou d'ailleurs, échanges-résidences avec d'autres régions de Suisse ou d'Europe, soutiens aux compagnies établies en Valais ou souhaitant y proposer des prestations concrètes);
- de définir en revanche des critères de production plus souples (lieu des répétitions, des première, nombre de représentation) pour les coproductions romandes, voire internationales.

Nous proposons ensuite de soutenir les projets *de manière graduelle*, en fonction des prestations effectuées :

- Plus les prestations réalisées effectivement en Valais seront importantes, plus la subvention sera conséquente.
- Plus les équipes artistique, administrative et technique seront composées de professionnels valaisans, plus la subvention sera conséquente.

En adaptant la subvention aux prestations proposées, il est possible de soutenir parfois très modestement des projets intéressants, pour autant qu'une retombée pour le canton du Valais soit assurée (emploi, représentations, etc. à définir).

## **17. Adapter la répartition des tâches entre les compagnies et les théâtres labellisés**

ThéâtrePro a souhaité développer un programme qui soutienne *conjointement* les compagnies et les théâtres. Il faut préciser que cette problématique (soutenir la création indépendante tout en lui permettant de trouver des lieux où présenter son travail) est l'une des principales interrogations des politiques culturelles et théâtrales<sup>33</sup>. Et on trouve en Europe plusieurs modèles de réponses qui varient en fonction du contexte institutionnel et culturel. Les deux extrêmes peuvent se résumer comme suit :

- Missionner les institutions (F) : une convention de prestations et des moyens adéquats invitent les institutions à programmer un nombre minimum de productions locales ou d'accueillir des artistes en résidence ; cette option, qui confie le choix à l'institution, lui permet de maintenir une programmation en adéquation avec son profil artistique.

<sup>32</sup> Les théâtres labellisés étant tous des théâtres relativement importants, il faut veiller à ce que des structures plus modestes soient aussi labellisées pour accueillir des productions plus pointues. Certaines compagnies sont actuellement amenées à collaborer avec des théâtres certes labellisés mais qui ne leur correspondent pas toujours.

<sup>33</sup> Cf. Lacombe, Robert : *Le spectacle vivant en Europe. Modèles d'organisation et politiques de soutien*, La Documentation française, Paris 2004, 414 pages.

- Soutenir de manière conséquente les compagnies indépendantes qui s'organisent ensuite avec des institutions en réseaux (B) ;

Les entretiens réalisés ont montré que la distribution des moyens visée par ThéâtrePro – un partage entre l'institution et la compagnie - n'est pas (encore) effective, et que la qualité des partenariats varie grandement, allant de collaborations intéressées à de véritables coproductions incluant un soutien administratif et un coaching artistique. Partant du principe que l'objectif visé consiste à développer de véritables partenariats, il serait donc intéressant d'examiner les pistes suivantes, sans renoncer au soutien direct aux compagnies :

- Mieux doter les institutions qui souhaitent s'investir dans la création et les missionner pour qu'elles puissent correspondre aux exigences techniques actuelles et réaliser un travail de proximité et d'accueil (élargissement des publics, relations presse, coaching des compagnies émergentes et soutien administratif<sup>34</sup>, diffusion, résidences)
- Permettre aux théâtres labellisés de produire – et non de coproduire (notamment Theater Wallis). Cela implique une modification des *Dispositions générales*<sup>35</sup>.

### **18. Intégrer la diffusion et les politiques d'échanges dans les objectifs de politique théâtrale**

Aujourd'hui, les politiques de diffusion ont une importance croissante dans les politiques culturelles. Les collectivités publiques ont compris que création et diffusion doivent être pensées ensemble. En effet, soutenir la diffusion permet notamment de limiter la profusion de projets, de créer des réseaux, d'amortir les coûts de production et de prolonger les contrats de travail.

Actuellement, la diffusion est soutenue par le Conseil de la culture et la Loterie romande. ThéâtrePro a volontairement souhaité se concentrer, dans un premier temps, sur le soutien à la création professionnelle valaisanne. Mais à moyen terme, le soutien à la diffusion devrait être intégré dans l'aide à la création.

Plusieurs pistes sont à examiner :

- Soutenir la diffusion de projets réalisés en Valais :
  - Inviter des programmeurs (cf. ce que fait Pro Helvetia dans le domaine de la musique) ;
  - Permettre aux compagnies sélectionnées de se présenter dans les festivals importants pour elles ;
  - Développer des instruments *incitatifs* stimulant les activités de diffusion des compagnies valaisannes ;
- Accueillir des compagnies d'ailleurs ou des metteurs en scène en résidence ;
- Développer une politique d'échange avec d'autres pays ou cantons intéressants pour le canton du Valais<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> Un responsable de théâtre labellisé proposait dans ce contexte un forfait pour l'appui administratif.

<sup>35</sup> Modification de l'article 2.1.b) des *Dispositions générales* : ne plus demander que la compagnie soit « constituée », vu que c'est le théâtre qui assumerait la production.

<sup>36</sup> Le canton de Fribourg, par exemple, a conclu un contrat de coopération avec l'Alsace. Des échanges, des présentations dans les deux régions de compagnies et de responsables d'institutions ont eu lieu de manière à encourager les contacts et des collaborations futures.

## 19. Développer la communication sur ThéâtrePro et ses projets

Plusieurs axes ont été identifiés au cours des entretiens :

- *L'image de ThéâtrePro en Valais* : Celle-ci demande à être développée en collaboration avec les médias locaux. Une meilleure information sur les objectifs de ThéâtrePro et sur les spectacles soutenus rendra certainement le public encore plus curieux et attentif. Les idées suivantes ont été formulées :
  - organiser une conférence de presse-événement en début de saison avec tous les responsables et les compagnies ;
  - régulièrement sensibiliser les médias aux objectifs de ThéâtrePro en mettant en avant des facettes différentes du programme (professionnalisation, diffusion, emplois, etc.) ;
  - inciter les responsables de théâtres labellisés à assister à la majorité des productions soutenues (multiplicateurs).
- *L'image des productions soutenues par ThéâtrePro* : les théâtres et les compagnies doivent développer des stratégies de communication plus originales et offensives pour séduire les médias (l'habituel dossier de presse ne fait plus effet).
- *L'image de ThéâtrePro hors Valais* : Les personnes interrogées ont souligné les retombées positives dont bénéficie le programme hors du canton. Les journalistes culturels et les professionnels du spectacle connaissent la plupart ce programme et s'expriment de manière favorable à ce sujet. Ce travail peut être entretenu et développé.

## 20. Perspectives de développement complémentaires

En trois ans, ThéâtrePro a réussi à s'affirmer comme un programme original et dynamique de soutien à la création professionnelle.

Les mesures suivantes, en partie déjà appliquées à l'heure actuelle, doivent lui permettre d'évoluer régulièrement :

- disposer d'informations régulièrement actualisées sur les besoins des compagnies et des théâtres pour adapter le programme par le biais d'une réunion annuelle des partenaires concernés (réalité des compagnies, des artistes et des différents corps de métier, des théâtres labellisés) ;
- anticiper l'évolution des besoins avec des *think tank* (réflexions sur des formes de soutien plus durables comme le contrat de confiance ou la possibilité de dégager, à moyen terme, des lignes budgétaires annuelles, conséquence évidente d'une politique de création) ;
- clarifier l'appellation du programme en fonction des domaines encouragés (théâtre, danse, etc. ou appellation plus générale comme «arts de la scène / arts performatifs» ? ) et l'adapter en conséquence (moyens, critères, conditions).

*Autres pistes de développement :*

- Développer la médiation culturelle d'une manière professionnelle ;
- Intégrer dans la réflexion la notion de non-productivité et de la recherche. Trop d'artistes s'épuisent actuellement à déposer des projets pour financer leurs compagnies et leurs activités. Il en résulte souvent un épuisement de la créativité. Les contrats de confiance ou les

résidences d'artistes sont des réponses intéressantes qui permettent aux compagnies de poursuivre leurs recherches sans devoir impérativement produire ;

- Assurer un transfert de compétences réguliers par différents biais (metteurs en scène, administrateurs, autres professions) ;
- Encourager une meilleure coordination entre les théâtres labellisés ;
- Mettre en place un financement conjoint des institutions avec les communes (conventions entre les institutions, les communes et le canton).

## VII. ANNEXES

### 21. Questionnaire à l'attention des responsables des théâtres labellisés

#### Questionnaire à l'attention des théâtres ayant déposé une requête auprès de ThéâtrePro Valais pour une labellisation

Nom du théâtre :

Entretien réalisé avec :

Fonction :

Date et lieu de l'entretien :

#### INFORMATIONS GENERALES

- Combien de créations valaisannes, soutenues par les collectivités publiques du Valais (communes ou cantons) ou la Loterie en Valais, avez-vous accueillies au cours des 3 dernières saisons avant le début du programme, soit au cours des saisons 03-04, 04-05, 05-06 ?

	Nombre de créations	Titres des spectacles
Saison 03-04		
Saison 04-05		
Saison 05-06		

- Les avez-vous soutenues d'une manière particulière (préachat, coproduction, prestations complémentaires en nature, etc.) ?

Vos commentaires :

- Pourquoi avez-vous souhaité acquérir le label ThéâtrePro VS?

Vos commentaires :

#### VOTRE AVIS SUR LES CRITERES PERMETTANT D'OBTENIR LE LABEL

- Avez-vous dû investir des moyens (financiers, humains, techniques) pour pouvoir correspondre aux critères demandés par ThéâtrePro VS ?

- Si oui, lesquels ?

- Pouvez-vous nous donner une appréciation sur les différents critères de labellisation de ThéâtrePro VS ?

Critères	Important	Moyennement important	Pas important
Statut légal et formel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salle de spectacle en bon état de marche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Salles de répétition disponibles pour la durée des créations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Programmation professionnelle régulière et artistiquement cohérente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion par un directeur artistique / administrateur professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructure administrative minimale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrats avec du personnel technique professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructure pour la création et le montage des décors	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilités d'hébergements accessibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutien financier substantiel et durable de la commune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reconnaissance par les pairs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Auriez-vous d'autres critères à suggérer ?

7. Trouvez-vous que les conditions à remplir pour être un théâtre labellisé (cf. ci-dessus) contribuent à atteindre les objectifs suivants souhaités ?

Objectifs	Oui	Moyennement	Non
Dynamiser la création théâtrale professionnelle en Valais	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Favoriser les rencontres entre les institutions et les compagnies professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mieux répartir les tâches entre les compagnies et les théâtres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposer des emplois aux professionnels du spectacle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels autres objectifs pourraient être atteints ou développés avec ce programme ?

#### VOTRE AVIS SUR LE PROGRAMME THEATREPRO VS

8. Quel est votre avis sur le programme ThéâtrePro VS ?

a. Il correspond bien à la situation des théâtres, qu'ils soient d'accueil ou de création.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Vos commentaires :

b. Le programme nous invite à travailler de manière plus professionnelle.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Vos commentaires :

- c. L'objectif de mieux répartir les tâches entre les compagnies et les théâtres – à savoir que les compagnies se consacrent à la création et les théâtres à la production et au volet administratif – a été atteint au cours des expériences faites.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Vos commentaires :

- d. Le ou les aspects suivants nous ont particulièrement intéressés :  
(Choisir les 3 aspects les plus importants selon vous)

La collaboration avec une compagnie professionnelle	<input type="checkbox"/>
Le soutien financier permettant de développer nos activités de production ou autres	<input type="checkbox"/>
La possibilité d'entreprendre des démarches pour acquérir de nouveaux publics	<input type="checkbox"/>
L'accompagnement de la Commission de ThéâtrePro VS	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>

Vos commentaires :

9. Quelles plus-values retirez-vous du programme pour votre institution ?  
Vos commentaires :
10. Avez-vous aussi rencontré des difficultés au cours des premières collaborations avec les compagnies labellisées ?
11. Si oui, lesquelles ?
12. Quelles pistes proposeriez-vous pour améliorer la collaboration et la répartition des tâches entre compagnies et théâtres labellisés ?
13. En tant que théâtre labellisé, quelles améliorations du Programme ThéâtrePro VS proposeriez-vous ?  
Vos commentaires :
14. En tant que directeur d'institution, quelles sont vos suggestions pour améliorer encore les conditions de création professionnelles pour les artistes ayant un lien avec le Canton du Valais ? Connaissez-vous des modèles de soutien convaincants ?  
Vos commentaires :
15. Enfin, quelle est votre appréciation globale du programme ThéâtrePro Valais ?

Le programme est bon	Le programme est moyennement bon	Le programme n'est pas adéquat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXES



Nombre de collaborations effectuées avec des compagnies soutenues par ThéâtrePro entre juin 2006 et juin 2008 :

Saison	Nombre de collaborations
Saison 2006-2007	
Saison 2007-2008	

Nombre de représentations assurées :

Production 1	
Production 2	
Production 3	
Production 4	

Nombre de spectateurs payants ayant assisté aux créations ThéâtrePro VS / taux de fréquentation

	Nombre de spectateurs payants	Taux de fréquentation du spectacle	Taux de fréquentation général de la saison
Production 1			
Production 2			
Production 3			
Production 4			

**22. Questionnaire à l'attention des responsables de compagnies ayant déposé une requête auprès de ThéâtrePro**

**Questionnaire à l'attention des compagnies ayant déposé une requête auprès de ThéâtrePro VS**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_  
 Compagnie \_\_\_\_\_  
 A travaillé avec les théâtres labellisés suivants : \_\_\_\_\_  
 Lieu et date de l'entretien : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS GENERALES**

1. Avez-vous reçu des subventions de le Canton du Valais et / ou de la Loterie VS avant la création de ThéâtrePro VS ?
  - a. Oui
  - b. Non
  
2. Si oui, quelles sommes avez-vous reçues au cours des 3 dernières saisons, soit en 2003-2004, 2004-2005, 2005-2006 ?

**VOTRE AVIS SUR LE PROGRAMME EN GENERAL**

3. Quels sont les changements les plus importants que vous avez notés avec l'introduction du Programme ThéâtrePro VS?  
 Vos commentaires :
  
4. Comment évaluez-vous les objectifs de politique culturelle de ThéâtrePro Valais ?

Objectifs	Important	Moyennement important	Peu important
Dynamiser la création théâtrale professionnelle en Valais avec des moyens adéquats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Favoriser les rencontres entre les institutions et les compagnies professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mieux répartir les tâches entre les compagnies et les théâtres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Proposer des emplois aux professionnels du spectacle valaisans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Proposez-vous d'autres objectifs ?

5. Quel est votre avis sur le programme ThéâtrePro VS ?

a. Il correspond bien aux besoins des compagnies.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires :

b. Les montants attribués, respectivement les pourcentages attribués par rapport au budget de production, correspondent bien à nos besoins.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires :

c. En tant que compagnies, il nous encourage positivement à travailler de manière plus professionnelle.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires :

d. Ses procédures (délais, critères de sélection, évaluations, etc.) sont claires et efficaces.

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires :

e. Est-ce que le critère du lien avec le Valais vous pose problème ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires :

f. Est-ce que la condition d'acquiescer de nouveaux publics vous pose problème ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Commentaires (descriptions d'idées pour y arriver) :

g. Le programme vous demande de définir vous-même des critères pour votre travail et l'auto-évaluer après coup. Comment appréciez-vous cette condition ?

<input type="checkbox"/> Positivement	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> Négativement
---------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Commentaires :

#### VOTRE AVIS SUR LES THEATRES LABELLISES

6. Comment évaluez-vous les expériences faites avec les théâtres labellisés ?

<input type="checkbox"/> bonnes	<input type="checkbox"/> moyennement bonnes	<input type="checkbox"/> mauvaises
---------------------------------	---	------------------------------------

Commentaires :

7. Comment évaluez-vous la répartition des tâches entre théâtre et compagnies ?

<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> moyennement satisfaisante	<input type="checkbox"/> insatisfaisante
--	--	--

Vos commentaires :

8. Est-ce que l'objectif visé – à savoir que la compagnie se consacre davantage à la création et le théâtre labellisé à l'administration – a été atteint ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

9. Comment évaluez-vous la répartition des tâches financières entre théâtre et compagnies ?

<input type="checkbox"/> satisfaisante	<input type="checkbox"/> moyennement satisfaisante	<input type="checkbox"/> insatisfaisante
--	--	--

Vos commentaires :

10. Pourquoi avez-vous choisi ce(s) théâtre(s) en particulier ? Comment s'est opéré le choix ?
11. Quelles pistes proposeriez-vous pour améliorer la collaboration et la répartition des tâches entre compagnies et théâtres labellisés ?

#### VOTRE AVIS SUR LA COMMISSION

12. Est-ce que l'accompagnement réalisé par la Commission de ThéâtrePro est une plus-value et améliore la qualité du projet ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Vos commentaires :

13. Est-ce que les instruments de travail mis à la disposition des compagnies et les prestations proposées par la Commission sont utiles (contrats, critères, formation pour l'acquisition des publics, etc.) ?

<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> moyennement	<input type="checkbox"/> non
------------------------------	--------------------------------------	------------------------------

Vos commentaires :

#### PROPOSITIONS

14. Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer encore la situation du théâtre professionnel en Valais ? Connaissez-vous d'autres types de soutien aux compagnies qui seraient intéressants pour le Canton du Valais ?
15. Avez-vous l'impression que le Programme ThéâtrePro vous permet de mieux diffuser votre travail hors des frontières cantonales ?
16. Enfin, quelle est votre appréciation globale du programme ThéâtrePro Valais ?

Le programme est bon	Le programme est moyennement bon	Le programme n'est pas adéquat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>